



Les discours devant 135 personnes pour inaugurer la toute nouvelle RNR Bocage des Antonins.

© Y.Maufras

La Réserve Naturelle Régionale Bocage des Antonins : retour sur l'inauguration

Le 26 septembre 2015, 135 personnes se sont réunies pour assister à un événement régional : l'inauguration de la 1^{ère} Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Deux-Sèvres. Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE), entourée des 11 propriétaires, des éleveurs du site et de nombreux bénévoles, a mené la cérémonie qui s'est déroulée en 2 parties sur la journée.

Un site remarquable

Ce site est un écrin bocager préservé, représentatif de la Gâtine armoricaine. Sur 22,6 ha, plus de 1000 espèces de faune et flore ont été recensées. On y distingue également 23 habitats naturels différents dont 8 mares et étangs, 7 km de haies, des boisements et des prairies naturelles. C'est aussi un lieu historique car dès le XIII^{ème} siècle, l'Ordre religieux des Antonins y étudiaient les plantes à des fins médicinales. L'étang des Forges, le plus important du site, daterait également de cette période. Au XIX^{ème} siècle, un illustre personnage y fit ses premiers pas de botaniste : René Verriet de Litardière, qui a conçu l'un des plus grands herbiers d'Europe (cf : *Bulletin DSNE 44-1, juillet 2015, p. 52-55*).

Une journée d'inauguration à la découverte du bocage

A l'occasion de l'inauguration du site, Deux-Sèvres Nature Environnement a proposé un programme spécial pour permettre au public et aux invités

officiels de découvrir toutes ces richesses. Le matin, une sortie nature à la découverte du site et de son patrimoine naturel et historique, a été co-animée par Alexandre Boissinot, conservateur de la RNR de DSNE, et Olivier Colober, un des propriétaires.

L'inauguration officielle a eu lieu l'après-midi. Une déambulation guidée par la troupe de théâtre "Les Brasseurs d'idées" a mené le public à la rencontre de drôles de personnages du bocage qui leur ont conté quelques anecdotes et autres curiosités "nature" sur le site. Le Président du Conseil Régional, Jean-François Macaire, représentant de l'autorité compétente sur le site, était présent ainsi que de nombreux invités comme la Députée Madame Gaillard, le Préfet Jérôme Gutton, et le Président du Conseil Départemental, Gilbert Favreau ainsi que le maire de Saint-Marc La Lande, Pascal Olivier. Après la coupe officielle du ruban par le Président du Conseil Régional, tous se sont prêtés

au jeu du discours avec Jean- Michel Minot, le Président de DSNE et Raymond Sibileau, représentant des propriétaires du site et Président de la Maison du Patrimoine de la commune.

Après ce moment solennel, qui s'est déroulé au milieu d'une prairie bocagère du site, tout le groupe s'est dirigé vers la salle municipale. Là, les attendaient des expositions photos sur le bocage et la RNR ainsi qu'une impressionnante exposition sur René

Verriet de Litardière. Ce botaniste de renommée internationale, a grandit sur le bocage. Son fils, à l'origine de l'exposition, était présent pour accueillir le public et lui faire partager le travail de son père. Et pour finir, ces festivités, un bon buffet, composé de produits locaux a été proposé par le traiteur itinérant les Papilles Libres.

M. Ricaud

Rendez-vous sur le site :

www.bocage-des-antonins.fr/



© Alain Buchet et M. Ricaud

Une belle mobilisation pour l'inauguration !

L'inauguration a aussi été marquée par la mobilisation de toute une équipe de bénévoles. Révélatrice de la volonté collective de voir émerger ce beau projet, elle était composée des propriétaires, d'un employé communal, des habitants et bénévoles de la Maison du Patrimoine et de DSNE.

Dans la fraîcheur du matin, équipés de bonnets et de polaires pour certains, 20 volontaires sont au rendez-vous sur le parking communal. Après un traditionnel "café-croissant" et un petit briefing : c'est parti ! Toutes les équipes s'affairent : installation de la signalétique, de l'estrade, montage des joélettes¹, prise de photos,...les missions sont variées. Les bénévoles sont très efficaces (même trop par rapport au planning !) : l'occasion pour un petit nombre de profiter de la sortie nature organisée sur le site.

A midi, un pique-nique attend les travailleurs qui se remettent à la tâche, ensuite, dès 14 h.

Cette fois, c'est le moment officiel tant attendu ! Prise de photos pour immortaliser l'événement, aide pour la circulation, certains se sont même sacrifiés pour se rendre directement en coulisses et aider à la mise en place du buffet à la salle...

Enfin, tout est en place et tout se déroule comme prévu ...Mais la journée n'est pas finie. Une fois que les derniers invités et visiteurs s'éclipsent, toute l'équipe se met à ranger : la salle, l'estrade, ...Tout ça dans la bonne humeur et de bon coeur. En 1 h tout est rangé pour de bon ! Bilan : une journée intense, belle et qui a passé à toute vitesse pour l'équipe ! Merci à tous pour votre convivialité et pour votre efficacité !

M. Ricaud

¹ une joélette est un outil de remplacement des fauteuils roulants pour permettre aux personnes en situation de handicap moteur, avec l'aide de deux personnes d'aller sur des terrains escarpés.

Sites et espèces



Une des cinq barrières de gâtine installée sur le site. © Y. Maufra

La RNR : les 1^{er} aménagements !

Localisé sur la commune de Saint Marc la Lande, le bocage des Antonins classé en Réserve Naturelle Régionale en avril dernier, a vu la mise en place de plusieurs aménagements au cours de cet été en prévision de l'inauguration qui a eu lieu le 26 septembre.



Olivier Colober et Jean-François Poilane, propriétaires du site aident à installer les panneaux de présentation de la Réserve.

Ces aménagements ont consisté à la mise en place de **barrières de Gâtine** sur les 5 entrées principales du site. Ces barrières, en châtaignier, ont été **réalisées par le CPIE de Gâtine Poitevine**. Sur chaque barrière, des

panneaux réglementaires ont été mis en place et informent les usagers du chemin, en périphérie de la réserve, de la réglementation à suivre. Deux panneaux d'information ont également été installés en bordure du chemin. Le premier présente le bocage et ses composantes et la démarche de classement en RNR. Le second panneau illustre l'histoire du site avec l'ordre religieux des Antonins et le célèbre botaniste René Verriest de Litardière ainsi que la biodiversité de l'étang. Ces aménagements constituent une première étape dans la valorisation du site et d'autres seront également mis en place dans le cadre du plan de gestion.

A. Boissinot

UNE INAUGURATION, UNE RNR... ET MAINTENANT ?

- DSNE en tant que conservateur de la RNR, a **2 ans pour réaliser son plan de gestion** qui sera ensuite appliqué sur une durée de 10 ans. Ce travail sera réalisé en concertation, des études complémentaires (plan de gestion de haies, hydraulique, suivis biologiques, ...) seront également nécessaires.
- **Même si la RNR ne permet pas un accès libre au public, la volonté collective des initiateurs et de DSNE est d'en faire un lieu vivant** : support d'actions, d'études, de sensibilisation, ... de nombreuses idées de projets sont émises. Déjà deux sorties nature annuelles sont programmées sur le site. Un projet de partenariat avec la Maison du Patrimoine est également en cours.